

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BEAUMONT SUR LEZE-Budget Communal

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget Communal

Numéro SIRET : **21310052200019**

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **Budget Communal**

ANNEE 2015

Code INSEE 31103052	BEAUMONT SUR LEZE Budget Communal	BP 2015
-------------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 548
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Lèze Ariège Garonne	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	638,84	0,00
2	Produits des impositions directes / population	337,71	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	678,96	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	418,60	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	164,73	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,83%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	104,56%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	61,65%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

BEAUMONT SUR LEZE - 31 - Budget Communal	BP 2015
---	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, - au niveau du chapitre pour la section d'investissement. <ul style="list-style-type: none"> - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3. - sans vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".</p> <p>III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).</p> <p>IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2014 après le vote du compte administratif 2014.</p>
--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 276 919,26	1 051 028,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 225 891,26

= = =

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 276 919,26	1 276 919,26
--	--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	488 000,00	644 860,16

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	270 000,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 113 139,84

= = =

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	758 000,00	758 000,00
--	---	-------------------	-------------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	2 034 919,26	2 034 919,26
--	----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	260 300,00	0,00	280 100,00	280 100,00	280 100,00
012	Charges de personnel	443 360,00	0,00	463 143,00	463 143,00	463 143,00
014	Atténuations de produits	41 595,84	0,00	41 595,84	41 595,84	41 595,84
65	Autres charges gestion courante	171 300,00	0,00	137 600,00	137 600,00	137 600,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		916 555,84	0,00	922 438,84	922 438,84	922 438,84
66	Charges financières	35 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	12 180,31		33 480,42	33 480,42	33 480,42
Total des dépenses réelles de fonctionnement		963 736,15	0,00	988 919,26	988 919,26	988 919,26
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	320 000,00		288 000,00	288 000,00	288 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		320 000,00		288 000,00	288 000,00	288 000,00
TOTAL		1 283 736,15	0,00	1 276 919,26	1 276 919,26	1 276 919,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 276 919,26

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits des services	37 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes	644 560,81	0,00	657 451,00	657 451,00	657 451,00
74	Dotations et participations	333 885,00	0,00	316 577,00	316 577,00	316 577,00
75	Autres produits gestion courante	20 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 040 445,81	0,00	1 044 028,00	1 044 028,00	1 044 028,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 047 445,81	0,00	1 051 028,00	1 051 028,00	1 051 028,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 047 445,81	0,00	1 051 028,00	1 051 028,00	1 051 028,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

225 891,26

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 276 919,26

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

288 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	77 200,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 500,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
	Total des opérations d'équipement	427 800,00	270 000,00	300 000,00	300 000,00	570 000,00
	Total des dépenses d'équipement	511 500,00	270 000,00	378 000,00	378 000,00	648 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	117 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	117 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	628 500,00	270 000,00	488 000,00	488 000,00	758 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	628 500,00	270 000,00	488 000,00	488 000,00	758 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

758 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	68 500,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	146 038,47	0,00	156 860,16	156 860,16	156 860,16
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			125 000,00	125 000,00	125 000,00
	Total des recettes financières	214 538,47	0,00	351 860,16	351 860,16	351 860,16
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	219 538,47	0,00	356 860,16	356 860,16	356 860,16
021	Virement de la section de fonct. (4)	320 000,00		288 000,00	288 000,00	288 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	320 000,00		288 000,00	288 000,00	288 000,00
	TOTAL	539 538,47	0,00	644 860,16	644 860,16	644 860,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

113 139,84

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

758 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

288 000,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	280 100,00		280 100,00
012	Charges de personnel	463 143,00		463 143,00
014	Atténuations de produits	41 595,84		41 595,84
65	Autres charges gestion courante	137 600,00		137 600,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	32 000,00	0,00	32 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	33 480,42		33 480,42
023	Virement à la section d'investissement		288 000,00	288 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		988 919,26	288 000,00	1 276 919,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 276 919,26

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	110 000,00	0,00	110 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	570 000,00		570 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	35 000,00	0,00	35 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	43 000,00	0,00	43 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		758 000,00	0,00	758 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

758 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
70	Produits des services	40 000,00		40 000,00
73	Impôts et taxes	657 451,00		657 451,00
74	Dotations et participations	316 577,00		316 577,00
75	Autres produits gestion courante	25 000,00	0,00	25 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	0,00	7 000,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 051 028,00	0,00	1 051 028,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	225 891,26
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 276 919,26
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	70 000,00	0,00	70 000,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	0,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		288 000,00	288 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	125 000,00		125 000,00
Recettes d'investissement - Total		200 000,00	288 000,00	488 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	113 139,84
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	156 860,16
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	758 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Vote Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	260 300,00	280 100,00	280 100,00
60611	Eau & assainissement	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60612	Energie-électricité	45 000,00	55 000,00	55 000,00
60621	Combustibles	4 000,00	3 500,00	3 500,00
60622	Carburants	5 500,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	45 000,00	43 000,00	43 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	3 500,00	3 500,00
60632	F. de petit équipement	15 000,00	12 000,00	12 000,00
60633	F. de voirie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières & fournitures	3 000,00	6 000,00	6 000,00
611	Contrats prestations services	21 000,00	23 000,00	23 000,00
6132	Locations immobilières	1 600,00	1 800,00	1 800,00
6135	Locations mobilières	8 000,00	9 500,00	9 500,00
61521	Entretien de terrains	5 500,00	5 000,00	5 000,00
61522	Entretien de bâtiments	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61523	Entretien de voies et reseaux	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	10 000,00	10 000,00
616	Primes d'assurances	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6182	Doc. générale et Technique	3 000,00	4 500,00	4 500,00
6184	Versements à des organ.form.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	600,00	600,00	600,00
6226	Honoraires	3 500,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6237	Publications	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6248	Frais de transports divers	3 600,00	3 600,00	3 600,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunication	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6282	Frais de gardiennage	3 000,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	2 100,00	2 100,00
012	Charges de personnel	443 360,00	463 143,00	463 143,00
6332	Cotisations au FNAL	300,00	300,00	300,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6338	Autres impôts & taxes	800,00	800,00	800,00
6411	Personnel titulaire	283 500,00	286 500,00	286 500,00
6413	Personnel non titulaire	9 500,00	21 000,00	21 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	40 900,00	46 000,00	46 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	69 000,00	67 000,00	67 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	600,00	1 350,00	1 350,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	15 200,00	15 200,00	15 200,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	13 360,00	15 000,00	15 000,00
6458	Cotisations autres organismes	4 200,00	3 993,00	3 993,00
6475	Médecine du travail	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	41 595,84	41 595,84	41 595,84
73921	Attributions de compensation	41 595,84	41 595,84	41 595,84
65	Autres charges gestion courante	171 300,00	137 600,00	137 600,00
6531	Indemnités élus	37 200,00	38 000,00	38 000,00
6533	Cotisations retraite élus	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
654	Pertes sur créances irrécouv.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	18 700,00	19 000,00	19 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Vote Conseil Municipal (4)
6554	Contribution organ.regroup.	83 500,00	50 000,00	50 000,00
657362	CCAS	2 200,00	1 700,00	1 700,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	21 700,00	20 400,00	20 400,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		916 555,84	922 438,84	922 438,84
66	Charges financières (b)	35 000,00	32 000,00	32 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	32 000,00	32 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		1 000,00	1 000,00
6748	Autres subventions exceptionnel		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	12 180,31	33 480,42	33 480,42
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		963 736,15	988 919,26	988 919,26
023	Virement à la sect° d'investis.	320 000,00	288 000,00	288 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		320 000,00	288 000,00	288 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		320 000,00	288 000,00	288 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 283 736,15	1 276 919,26	1 276 919,26

+

RESTES A REALISER 2014 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 276 919,26

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Vote Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits des services	37 000,00	40 000,00	40 000,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	37 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes	644 560,81	657 451,00	657 451,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	506 170,00	522 781,00	522 781,00
7323	F.N.G.I.R.	1 870,00	1 870,00	1 870,00
7328	Autres reversements de fiscalité	69 520,81	80 000,00	80 000,00
7331	Taxe enlèv.ordures ménagères	100,00	100,00	100,00
7336	Droits de place	100,00	500,00	500,00
7338	Autres taxes	2 300,00	2 200,00	2 200,00
7343	Taxes sur les pylones électri.	39 500,00	40 000,00	40 000,00
7388	Autres taxes diverses	25 000,00	10 000,00	10 000,00
74	Dotations et participations	333 885,00	316 577,00	316 577,00
7411	Dotation forfaitaire	208 477,00	190 000,00	190 000,00
74121	Dot Solidarité rurale	27 732,00	25 000,00	25 000,00
74127	Dot nationale de péréquation	43 305,00	40 000,00	40 000,00
74718	Autres		4 000,00	4 000,00
7473	Subv.département		5 000,00	5 000,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut	25 000,00	25 000,00	25 000,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	204,00	135,00	135,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	16 506,00	14 648,00	14 648,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	12 661,00	12 794,00	12 794,00
75	Autres produits gestion courante	20 000,00	25 000,00	25 000,00
752	Revenus des immeubles	20 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 040 445,81	1 044 028,00	1 044 028,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	7 000,00	7 000,00	7 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 047 445,81	1 051 028,00	1 051 028,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 047 445,81	1 051 028,00	1 051 028,00

+

RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	225 891,26
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 276 919,26
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

BEAUMONT SUR LEZE - 31 - Budget Communal		BP	2015
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Vote Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	77 200,00	35 000,00	35 000,00
21318	Autres bâtiments publics	77 200,00	35 000,00	35 000,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 500,00	43 000,00	43 000,00
238	Avance / cde immo. corporelle	6 500,00	43 000,00	43 000,00
	Opération d'équipement n° 103 (5)	70 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 105 (5)	71 800,00	158 000,00	158 000,00
	Opération d'équipement n° 114 (5)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 116 (5)		100 000,00	100 000,00
	Opération d'équipement n° 121 (5)	3 900,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 122 (5)	40 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 123 (5)	30 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 64 (5)	180 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 71 (5)	4 000,00	12 000,00	12 000,00
	Opération d'équipement n° 84 (5)	23 100,00	25 000,00	25 000,00
	Total des dépenses d'équipement	511 500,00	378 000,00	378 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	117 000,00	110 000,00	110 000,00
1641	Emprunts en euros	40 000,00	40 000,00	40 000,00
168758	Autres dettes autres groupements	77 000,00	70 000,00	70 000,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	117 000,00	110 000,00	110 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	628 500,00	488 000,00	488 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	628 500,00	488 000,00	488 000,00

+

RESTES A REALISER 2014 (11)	270 000,00
-----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	758 000,00
---	-------------------

BEAUMONT SUR LEZE - 31 - Budget Communal	BP	2015
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Vote Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
1322	Régions	3 200,00	0,00	0,00
1323	Départements	1 800,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 000,00	5 000,00	5 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	214 538,47	226 860,16	226 860,16
10222	FCTVA	43 500,00	45 000,00	45 000,00
10226	taxe d'aménagement	25 000,00	25 000,00	25 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	146 038,47	156 860,16	156 860,16
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		125 000,00	125 000,00
Total des recettes financières		214 538,47	351 860,16	351 860,16
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		219 538,47	356 860,16	356 860,16
021	Virement de la section de fonct.	320 000,00	288 000,00	288 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		320 000,00	288 000,00	288 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		320 000,00	288 000,00	288 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		539 538,47	644 860,16	644 860,16

+

RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	113 139,84
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	758 000,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 103
LIBELLE : Amenagt de locaux au Compl.Sport
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		488 642,92	^a 30 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	476 200,70	30 000,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	476 200,70	30 000,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	12 442,22	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	12 442,22	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 105
LIBELLE : Travaux batiments communaux
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		274 981,72	^a 15 000,00	158 000,00	^b 158 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	273 181,72	15 000,00	158 000,00	158 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	129 864,12	3 000,00	0,00	0,00	
21316	Bât public- Equipement cimetière	8 296,64	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	123 367,61	12 000,00	2 000,00	2 000,00	
2138	Autres constructions	7 473,76	0,00	155 000,00	155 000,00	
2181	Installat° géné. agenc. divers	4 179,59	0,00	1 000,00	1 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 800,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	1 800,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-173 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 114
LIBELLE : Sécurité Routière Signalisation
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		34 106,61	^a 5 000,00	5 000,00	^b 5 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	358,80	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	358,80	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	33 747,81	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
2151	Réseaux de voirie	33 747,81	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 116
LIBELLE : Achat Immeuble
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 122
LIBELLE : PLU
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		285,40	^a 39 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	285,40	39 000,00	0,00	0,00	
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	285,40	39 000,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-39 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 123

LIBELLE : Assainissement

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 30 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	30 000,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	30 000,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 124
LIBELLE : Vente terrain
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 64

LIBELLE : Achat terrains

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		49 898,03	^a 140 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 435,20	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 435,20	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	48 462,83	140 000,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	15 920,50	0,00	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	32 542,33	140 000,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-140 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 71

LIBELLE : Reorganisation cimetièrre

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		20 768,62	^a 4 000,00	12 000,00	^b 12 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	3 687,27	4 000,00	2 000,00	2 000,00	
205	Concess° et droits similaires	3 687,27	4 000,00	2 000,00	2 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	516,67	0,00	10 000,00	10 000,00	
21316	Equipements de cimetièrre	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2188	Autres immo corporelles	516,67	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	16 564,68	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immos incorp.en cours	16 564,68	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 84

LIBELLE : Achat Materiel

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		465 060,46	^a 7 000,00	25 000,00	^b 25 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	6 332,46	0,00	0,00	0,00	
205	Concessions et droits simil.	6 332,46	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	458 728,00	7 000,00	25 000,00	25 000,00	
21568	Autre matériel et outillage	11 492,12	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant	18 228,55	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	271 909,45	5 000,00	3 000,00	3 000,00	
2181	Installat° gén. agenc. divers	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	
2182	Matériel de transport	39 432,12	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	20 104,32	1 000,00	2 000,00	2 000,00	
2184	Mobilier	56 183,19	1 000,00	12 000,00	12 000,00	
2188	Autres immo corporelles	41 378,25	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1313	Subv.équip.transf.département	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1332	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en unités monétaires	0,00	0,00
16412	Emprunts unité monétaire franc	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-32 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					715 734,71									
1641 dette communale (total)					715 734,71									
5163525	CE				45 734,71	F		5,85	5,85		A		O	A-1
6163560	CE				75 000,00	V	EURIBOR	0	0		T		O	A-1
6503787	CE				45 000,00	F		4,15	4,15		A		O	A-1
7008715	CE				200 000,00	F		3,8	3,8		A		O	A-1
7008734	CE				100 000,00	F		3,8	3,8		A		O	A-1
7212021	CE				100 000,00	F		5	5		A		O	A-1
T1k938017pr	CRCA				150 000,00	F		4	4		T		O	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					634 286,00									
16875 Dette SMIVOM PR (total)					634 286,00									
PR 2005-2006	CE				110 810,00	F		3,11	3,11		A		O	A-1
DEGAT ORAGE 200	CE				128 483,00	F		4,26	4,26		S		O	A-1
PR 07/08	CE				122 420,00	F		4,26	4,26		S		O	A-1
HA 2007-2	CE				12 147,00	F		4,5	4,5		S		O	A-1
PR 09/10	CRCAM				89 700,00	F		4,1	4,1		A		O	A-1
3	CRCAM				89 667,00	F		3,2	3,2		A		O	A-1
PR 13/15	CRCA				81 059,00	F		3,4	0		A		O	A-1
PR 13/15									0				O	A-1
Total général					1 350 020,71									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				469 162,90					39 817,37	18 136,78	0,00	0,00
1641 dette communale (total)				469 162,90					39 817,37	18 136,78	0,00	0,00
5163525	N			4 263,20	0,00	F		5,85	4 263,20	249,40	0,00	0,00
6163560	N			16 872,48	2,00	V		0	5 947,10	41,04	0,00	0,00
6503787	N			14 351,52	4,00	F		4,15	3 372,10	595,59	0,00	0,00
7008715	N			167 442,34	16,00	F		3,8	6 170,38	6 362,81	0,00	
7008734	N			77 433,61	16,00	F		3,8	3 324,11	2 942,48	0,00	
7212021	N			60 044,20	7,00	F		5	6 287,94	3 002,21	0,00	
T1k938017pr	N			128 755,55	11,00	F		4	10 452,54	4 943,25	0,00	
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				218 283,95					65 430,41	12 253,27	0,00	
16875 Dette SMIVOM PR (total)				218 283,95					65 430,41	12 253,27	0,00	
PR 2005-2006	N			12 638,02	1,00			3,11	12 263,96	774,45	0,00	
DEGAT ORAGE 200	N			37 391,63	3,00	F		4,26	13 876,52	2 036,52	0,00	
PR 07/08	N			35 598,60	3,00	F		4,26	13 221,70	1 940,42	0,00	
HA 2007-2	N			4 199,81	4,00	F		4,5	1 281,14	246,19	0,00	
PR 09/10	N			4 368,93		F		4,1	9 091,37	2 022,95	0,00	
3	N			57 147,27		F		3,2	8 517,99	2 101,29	0,00	
PR 13/15	N			66 939,69	8,00	F		0	7 177,73	2 519,99	0,00	
PR 13/15	N							0		611,46		
Total général				687 446,85					105 247,78	30 390,05	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	687 446,85					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		134 781,97					0,00				0,00	0,00	0,00
		134 781,97					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		134 781,97					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
		0,00		0,00000		0,00	0,00	A-1	A-1
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		110 000,00	110 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		110 000,00	110 000,00
1641	Emprunts en euros	40 000,00	40 000,00
1687	Autres dettes	70 000,00	70 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	110 000,00	270 000,00	D001 0,00	380 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		458 000,00	III 458 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		45 000,00	45 000,00
10222	Dotations Fonds divers Réserves	45 000,00	45 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		413 000,00	413 000,00
024	Produits des cessions	125 000,00	125 000,00
021	Virement de la section de fonct.	288 000,00	288 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	458 000,00	0,00	113 139,84	156 860,16	728 000,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	380 000,00
Ressources propres disponibles	IV	728 000,00
Solde	V = IV - II (4)	+ 348 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657362			CCAS	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	1 700,00
6574		chasse	ACCA	Associations	570,00
6574			ACCIDENTES DU TRAVAIL	Associations	100,00
6574		secourisme	ADPC 31	Associations	400,00
6574			AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Associations	180,00
6574			AMICALE DU 3ème AGE	Associations	200,00
6574		cimetière des animaux	ASS.M.MASSONIER	Associations	200,00
6574		cultivation d'un terai communal	BeauM 100 racines		500,00
6574		assistantes maternelles	BEAUM' LES MOMES	Associations	150,00
6574		culture et solidarité	BEAUM'O COEUR	Associations	1 000,00
6574		moto cross	BEAUMONT MOTO SPORT	Associations	150,00
6574		Gym	CLUB DE GYMNASTIQUE	Associations	800,00
6574		bibliothèque	CLUB EVASION	Associations	1 450,00
6574			COLLEGE LABARTHE AS	Associations	250,00
6574			COMITE DES FETES	Associations	7 500,00
6574			COOPERATIVE SCOLAIRE ELEM	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	2 300,00
6574			DIS MOI JEUX	Associations	150,00
6574		judo	DOJO CLUB BEAUMONTAIS	Associations	550,00
6574		lutte contre les violences faites aux femme	DU COTE DES FEMMES	Associations	100,00
6574		cours d'Anglais	ECOLE BUISSONIERE	Associations	200,00
6574		Anciens combattants d'Algérie	FNACA	Associations	150,00
6574		Football	FOOTBALL CLUB BEAUMONTAIS	Associations	500,00
6574		Pêche	GOUJON BEAUMONTAIS		150,00
6574		association française des sclérosés en france	NAFSEP	Associations	100,00
6574			PARALYSES DE FRANCE	Associations	100,00
6574		pétanque	PETANQUE CLUB BEAUMONTAIS	Associations	150,00
6574			PREVENTION ROUTIERE	Associations	100,00
6574			RESTAURANTS DU COEUR	Associations	150,00
6574			SECOURS CATHOLIQUE	Associations	150,00
6574			SECOURS POPULAIRE	Associations	150,00
6574		randonnée	SENTES ET LAYONS	Associations	150,00
6574		Tennis	TENNIS CLUB BEAUMONTAIS	Associations	1 400,00
6574		Yoga	YOGA Espace		400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	1	4	4	0	4
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif de 1ère cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif de 2ème cl	C	1	1	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	5	10	10	0	10
Adjoint technique 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique 2ème classe	C	3	5	8	8	0	8
FILIERE SOCIALE (d)		2	0	2	2	0	2
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	C	2	0	2	2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		10	6	16	16	0	16

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

BEAUMONT SUR LEZE - 31 - Budget Communal	BP	2015
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SDEHG			7 000,00
SIAS			3 000,00
SITPA			15,00
SIVU LEZE ARIEGE GARONNE			4 500,00
SMAHVL			600,00
SMEPE			150,00
SMIVAL			15 500,00
SMIVOM de la Mouillonne			15 500,00
Autres organismes de regroupement			
ATD			650,00
COMMUNE DE MURET			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

BEAUMONT SUR LEZE - 31 - Budget Communal	BP 2015
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2014 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2014 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2014 (%)
Taxe d'habitation	1 498 671,00	0,000	16,280	1,000	249 410,00	2,016
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 016 509,00	0,000	18,960	1,000	199 080,00	0,817
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	73 921,00	0,000	99,320	1,000	74 291,00	0,744
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000		0,00	0,000
TOTAL	2 589 101,00	0,000			522 781,00	1,370

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
 A BEAUMONT S/LEZE, le 28/04/2013
 Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil municipal, réuni en session Ordinaire.

A BEAUMONT S/LEZE, le 28/04/2013

Date de convocation : 23/04/2013

Les membres du Conseil municipal,

ARCAS Fabrice	
BASTIEN Jean-Loup	
BAYONI Pascal	
BLANCHOT Dominique	
BOSSIS Catherine	
BOUYSSON Julien	
CALMES Nicolas	
DINCE MASANGU Audrey	
DRU Christelle	
ESPITALIER Guy	
GRAINE Agnès	
GUILLEM Pierre	
HETREUX Véronique	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LACOMBE Sandra	
LUNAL Corinne	
MIALONIER Anne	
PAREDE Dominique	
RENAC Jean-François	
TURCK Arnaud	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Beaumont sur Leze, le

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.17 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.27	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.29	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.30	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.31	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.33	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.34	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.35	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.36	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.37	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.38	C1 - Etat du personnel	X	
p.40	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.41	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
p.42	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.43	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)